



Solidaires



Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche Séance du 13 novembre 2017

Déclaration des fédérations SUD éducation, SUD Recherche EPST et Solidaires étudiant-e-s

Projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants

À l'été 2017, des dizaines de milliers de bacheliers et bachelières se sont retrouvé-e-s sans affectation dans le supérieur. Pourtant cette situation de crise était tout sauf imprévue.

Si tant de bachelier-e-s se sont retrouvé-e-s sur le carreau, c'est le résultat d'un manque de moyens alloués aux universités afin qu'elles puissent assurer leur mission dans le cadre d'une augmentation importante et durable du nombre d'étudiant-e-s prévue depuis 20 ans. Il manque l'équivalent de trois universités en France pour accueillir l'ensemble des bacheliers et bachelières alors qu'ils et elles seront à nouveau entre 40 et 50 000 supplémentaires l'an prochain.

Un projet de loi qui se base sur des capacités d'accueil insuffisantes c'est la reconnaissance par l'état de ses défaillances. Mais au lieu de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour accueillir dignement, encadrer et garantir la réussite de toutes et tous, le gouvernement en prenant comme prétexte le fiasco organisé d'APB, en profite pour établir purement et simplement la sélection à l'entrée à l'université.

À la sélection par l'échec dû au manque de places et de moyens, il ajoute une sélection officielle qui va d'autant plus accentuer la sélection sociale.

Répondre à l'échec par la sélection, c'est se féliciter d'apprendre à nager aux poissons.

En finir avec le baccalauréat comme premier diplôme universitaire, individualiser les parcours, mettre en place les pré-requis, c'est accentuer encore la sélection sociale, les mécanismes de reproductions et donc les inégalités.

De plus, la réforme compte faire reposer une partie du travail de sélection sur les enseignant-e-s. Déjà fortement sollicité-e-s par la mise en place de la sélection à l'entrée en Master, les enseignants et enseignantes du supérieur croulent de plus en plus sous les tâches administratives. Cela se fait au détriment de leurs activités de recherche. Cette réforme va également engorger encore un peu plus les services dans lesquels nos collègues sont déjà trop souvent en sous-effectifs.

Il est hors de question d'accepter tant cette nouvelle surcharge de travail gratuit, que le rôle qui serait ainsi attribué aux enseignant.e.s.

C'est pourquoi nous considérons que ce projet de loi est inacceptable.

Pour nos fédérations et syndicat, membres de l'union syndicale Solidaires, l'urgence est de garantir effectivement l'égalité du droit à l'éducation et aux études supérieures et d'assurer les conditions d'une véritable formation émancipatrice avec de véritables moyens à la hauteur des besoins.

Notre lutte pour enrayer cette contre-révolution du système éducatif s'inscrit dans le mouvement global de refus des politiques néo-libérales de Monsieur Macron et de son gouvernement.